

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Nous très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la question étant posée;

M. King propose comme amendement:—Que les mots suivants soient ajoutés à la dite adresse:—

“Nous soumettons respectueusement à Votre Excellence que les conseillers de Votre Excellence ne possèdent pas la confiance de la Chambre ou du pays, et que la rétention de leurs fonctions constitue une usurpation des pouvoirs du gouvernement populaire.”

Et un débat s'ensuivant;

Sur motion de M. McKenzie,—Ordonné que le débat soit ajourné.

La Chambre s'ajourne alors à 9.20 p.m., jusqu'à demain à deux heures p.m.

EDGAR N. RHODES,
Orateur.